



MISE EN CONTEXTE

En tant que Site patrimonial, I'Île d'Orléans est reconnue pour son histoire, son architecture et ses paysages. Les activités et les occupations des insulaires ont longtemps été tributaires du monde maritime. Bien qu'aujourd'hui il s'agisse d'un mode de vie en grande partie révolue et que la densification de l'habitat altère le contact avec le rivage, la présence du fleuve dans la vie quotidienne des citoyens et des visiteurs ne l'est pas. Il y a donc un défi important à relever pour continuer d'associer l'île d'Orléans au paysage maritime. Dans ce contexte, la MRC de l'île d'Orléans souhaite mettre en valeur son littoral. L'objectif est de concevoir et d'élaborer un circuit pédestre sur le littoral via les accès publics à l'eau existants. La MRC veut aussi mettre en valeur l'Estuaire du Saint-Laurent en informant sur les phénomènes naturels, les écosystèmes et les espèces menacées présents dans l'environnement immédiat du circuit.

Mandat de Nature Québec

Dans le cadre du projet de mise en valeur du littoral de l'Orléans, Nature Québec a donc été mandaté par la MRC de l'Île d'Orléans afin de documenter, sur le plan de la biodiversité, les différents segments possibles à partir des accès publics au fleuve en vue d'une mise en circuit interprétatif. Pour ce faire, le mandat est divisé en deux livrables :

- Livrable 1: Identification des segments accessibles et porteurs du point de vue de la biodiversité puis priorisation par potentiel. À partir des accès publics au fleuve, Nature Québec documente l'aspect pratique et logistique des segments et les priorise selon les conditions favorables d'accès par un code de couleur. En parallèle, Nature Québec évalue, pour chaque segment, la richesse du contenu interprétatif possible lié à la biodiversité.
- Livrable 2: Fiches de contenu interprétatif par segment: Sur les segments accessibles d'un point de vue pratique et logistique, Nature Québec documente et qualifie les éléments d'intérêt sur le plan de la biodiversité et des paysages.

Le présent rapport constitue le livrable 1 du mandat.

Méthodologie

Pour réaliser ce premier livrable, Nature Québec s'est appuyé en premier lieu sur les travaux de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). En effet, la CMQ a rendu public en 2016 un portrait et une caractérisation des accès publics au fleuve de la région de Québec (CMQ, 2016). Treize accès ont ainsi été identifiés sur le territoire de l'Île d'Orléans (tableau 1). Ces accès ont été classés selon trois types (CMQ, 2016), à savoir :

- Primaire: Un accès primaire permet un accès direct à l'eau (par exemple pour la baignade ou le kayak).
- Secondaire : Un accès secondaire donne accès à la rive pour les embarcations.
- Tertiaire: Un accès tertiaire permet un contact visuel avec le fleuve et un accès physique à la rive, mais non à l'eau.
 Sont considérés les accès sans barrière physique (ex.: falaise, route) entre le point de vue et le fleuve.

La démarche utilisée comprend les activités suivantes :

- Prise de contact avec la MRC et différents intervenants afin de collecter des données pour chaque accès public identifié:
- Première analyse de la littérature (études préalables de la FQPPN, de la CMQ, etc)
- Première analyse de l'information recueillie (aires protégées ACOA, espèces à statut précaire données transmises par le CDPNQ à des fins de conservation, etc.)
- Caractérisation des segments entre les accès publics lors de visite terrain en aout et septembre
- Création d'un fichier de forme qui regroupe l'information des segments et priorise les segments pour leur accessibilité selon un code de couleur
- Rédaction du rapport qui décrit chaque segment avec photographies et cartes associées.

Ainsi, le rapport présente le résultat de cette démarche. Deux évaluations sont réalisées pour chaque segment. Tout d'abord, un code de couleur est utilisé pour évaluer et cartographier l'accessibilité des segments :

Excellente accessibilité : Vert

Accessibilité movenne : Jaune

Accessibilité faible ou nulle : Rouge

Cette première évaluation a pris en compte différents critères pour juger de l'accessibilité: présence d'obstacles infranchissables ou difficilement franchissables, substrat peu favorable à la marche, présences d'espèces en situation précaire qui nécessitent l'évitement du secteur.

Une deuxième évaluation est réalisée afin de juger de la richesse du contenu interprétatif possible lié à la biodiversité. Trois catégories se distinguent selon l'intérêt du segment du point de vue de la biodiversité : élevé, moyen, faible. Pour cela, l'observation sur le terrain et l'analyse de la littérature et des informations recueillies ont été utilisées.

Ces deux évaluations se retrouvent à la fin de la description de chaque segment.

Tableau 1 : Liste des 13 accès publics au fleuve de la MRC de l'Île-d'Orléans

| Municipalité | Nom de l'accès | Catégorie d'accès | Type d'accès |
|---------------------------------------|---|---------------------------|--------------|
| Sainte-Pétronille | Quai de Sainte-Pétronille | Quai et jetée | Tertiaire |
| | Rue Gagnon | Promenade en rive | Tertiaire |
| | Anse aux Canots | Promenade en rive | Tertiaire |
| | Promenade Horatio-Walker | Promenade en rive | Tertiaire |
| Sainte-Famille | Ancien quai de Sainte-Famille | Parc et espace vert | Primaire |
| Saint-François-de- l'Île-d'Orléans | Pointe d'Argentenay | Parc et espace vert | Primaire |
| | Quai de Saint-François | Quai et jetée | Secondaire |
| Saint-Jean-de-l'Île- d'Orléans | Église de Saint-Jean-de-l'Île- d'Orléans | Promenade en rive | .Primaire |
| | Quai de Saint-Jean | Quai et jetée | Primaire |
| | Manoir Mauvide-Genest | Site d'intérêt historique | Tertiaire |
| | Promenade sur rive à Saint- Jean-de-l'Île-d'Orléans | Promenade en rive | Primaire |
| Saint-Laurent-de- l'Île-d'Orléans | Terminal maritime de Saint- Laurent | Quai et jetée | Primaire |
| | Parc maritime de Saint-Laurent | Site d'intérêt historique | Secondaire |

Les aires protégées du littoral de l'île d'Orléans : les ACOA

Les battures de l'île d'Orléans compte plusieurs aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) sur le territoire. Les ACOAs sont reconnues comme un habitat faunique inscrit au registre des aires protégées du Québec. Une ACOA est « un site constitué d'un marais, d'une plaine d'inondation dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux, selon une moyenne établie par une récurrence de 2 ans, d'une zone intertidale, d'un herbier aquatique ou d'une bande d'eau, d'au plus un kilometre de largeur à partir de la ligne des basses eaux, totalisant au moins 25 ha ; caractérisé par le fait qu'il est fréquenté par des oies, des bernaches ou des canards lors des périodes de nidification ou de migration et où l'on en dénombre au moins 50 par kilomètre mesuré selon le tracé d'une ligne droite reliant les deux points du rivage les plus éloignés ou 1,5 par hectare ; lorsque les limites de la plaine d'inondation ne peuvent être ainsi établies, celles-ci correspondent à la ligne naturelle des hautes eaux. » (Québec, 2017)
Plus précisément, quinze aires de concentration d'oiseaux aquatiques se retrouvent sur le territoire de la MRC de l'Île d'Orléans, à savoir :

| Nom | Superficie (ha) | Municipalité(s) | |
|--|-----------------|--|--|
| i.o. Saint-Jean-Est | 673,0 | Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| i.o Saint-Jean Ouest | 989,5 | Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| Île au Ruau | 461,8 | Saint-François-de-l'Île-d'Orléans | |
| Île d'Orléans Anse-aux-Canards | 301,3 | Saint-François-de-l'Île-d'Orléans | |
| Île d'Orléans – Est du pont | 231,8 | Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Ouest du pont | 325,0 | Sainte-Pétronille, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Pointe d'Argentenay | 104,5 | Saint-François-de-l'Île-d'Orléans | |
| Île d'Orléans – Sainte-Famille | 461,9 | Sainte-Famille, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Sainte-Famille Ext - Ouest | 185,2 | Sainte-Famille, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Sainte-Famille Ouest | 361,3 | Sainte-Famille, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Saint-François Ouest | 766,3 | Sainte-Famille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Saint-François Sud-Est | 302,8 | Saint-François-de-l'Île-d'Orléans | |
| Île d'Orléans – Saint-Pierre | 316,3 | Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| Île d'Orléans – Saint-Pierre Est | 451,9 | Sainte-Famille, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, TNO aquatique | |
| Île Madame | 373,8 | Saint-François-de-l'Île-d'Orléans | |

SANTEPETRONLLE

Quatre accès public au fleuve ont été identifiés sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille. Toutefois, ces quatre sites ne donnent pas tous accès au littoral (accès de type tertiaire) ce qui limite les possibilités de mise en circuit. De plus, le substrat plus rocheux du secteur ne rend pas facile et agréable la marche. Globalement le secteur de Sainte-Pétronille est peu ou moyennement accessible pour une mise en valeur de son littoral. Toutefois, le secteur est riche du point de vue de la biodiversité et les différents sites peuvent être reliés par le réseau de circuits pédestres développé par la municipalité de Sainte-Pétronille (Municipalité Sainte-Pétronille, sd).

Segment 1: Promenade Horatio-Walker à l'Anse-aux-Canots

La promenade Horatio-Walker longe la rue qui porte le même nom. Il est ainsi possible de se stationner dans la rue et de parcourir la promenade, les panneaux d'interprétation présents, et d'apprécier la vue qu'elle offre sur la rive sud du Saint-Laurent, le Vieux-Québec, le contrefort des Laurentides et la chute Montmorency (CMQ, 2016). Des bancs et poubelles sont également présents sur le site. Au bout de la rue Horatio-Walker, la marche peut se poursuivre quelques dizaines de mètres sur le littoral avant d'aboutir dans un cul-de-sac (photo 1). À partir de ce point, il est difficile de revenir par le littoral considérant que le marais est présent jusqu'à hauteur des enrochements (photo 2). De plus, des tuyaux sont présents ce qui constituent des obstacles à la marche (photo 3). Une rampe de mise à l'eau offre également un accès au littoral à partir de la promenade Horatio-Walker. Toutefois, celle-ci n'est pas dans un bon état (photo 4). Il est néanmoins possible de marcher sur le littoral, mais la présence d'un muret imposant est une nuisance visuelle. Finalement, un dernier accès est présent, il s'agit d'un escalier qui se situe plus près de l'intersection entre le Chemin du Bout-de-l'Île et la rue Horatio-Walker (photo 5). Globalement, la promenade sur rue présente plus d'intérêt qu'un parcours sur le littoral pour apprécier le milieu environnant (carte 1).

Pour ce qui est de rejoindre la promenade Horatio-Walker à l'anse-Aux-Canots, il s'avère très difficile de le faire par le littoral. En effet, la pointe du Bout-de-l'île est une pointe rocheuse où il est périlleux de marcher (photo 6). De plus, la présence de murets et d'une grande rampe de mise à l'eau n'offrent pas un bel environnement (photo 7).

Du point de vue de la biodiversité, ce secteur est très intéressant. La FQPPN identifiait le littoral comme un marais bien connu des amateurs d'ornithologie. « C'est en avril et au début de mai que les oiseaux y sont les plus nombreux et les plus diversifiés. Les fuligules, garrots, harles, bernaches, Eiders à duvet, Canards pilets et Canards noirs se rassemblent dans ce marais. Plus tard au cours de l'été, plusieurs espèces de canards barboteurs demeurent dans le marais pour la nidification ou l'élevage de la couvée. » (FQPPN, 2012). D'ailleurs, ce secteur fait partie de la zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) des battures de Beauport et du chenal de l'île (Nature Québec, sd). Il s'agit également d'un habitat faunique protégé (ACOA – Ouest du Pont). Plusieurs espèces à tattu précaire sont recensées sur le site. Tout d'abord, l'obovarie olivâtre, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, est une petite moule d'eau douce que l'on retrouve dans le secteur de Saint-Pétronille. Au niveau floristique, la Citotrin (espèce menacée) et la Gentiane de Victorin (espèce menacée), deux espèces endémiques de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Québec sont présentes. Le secteur présente une bonne valeur écologique selon l'analyse réalisée par la CMQ (2015).



Photo 1 : Extrémité de la rue Horatio-Walker et du chemin la prolongeant



Photo 2 : Marais présent jusqu'à l'enrochement



Photo 3 : Présence de tuyaux sur le littoral



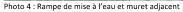




Photo 5 : Escalier donnant accès au littoral



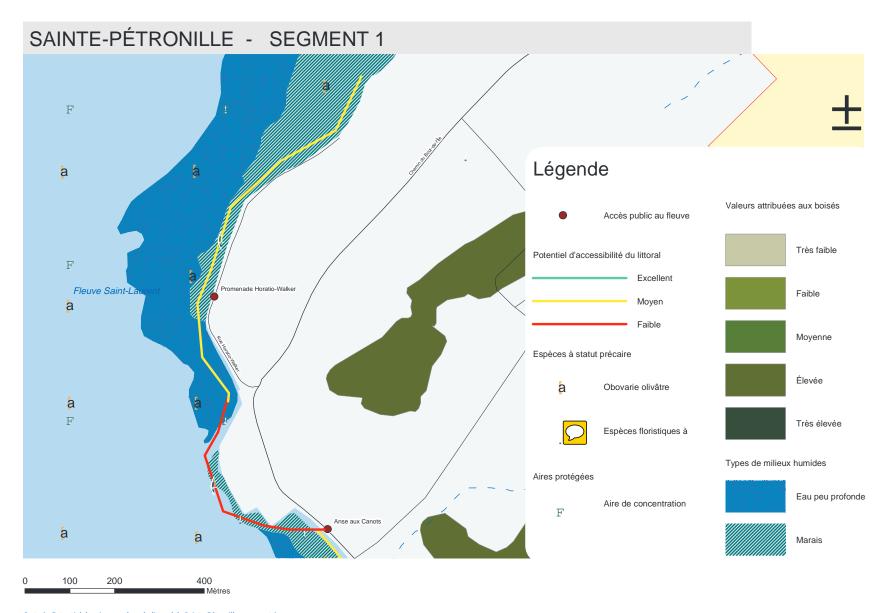
Photo 6 : Pointe du Bout-de-l'Île



Photo 7 : Infrastructures près de la pointe

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 1 :

- Accessibilité : Moyenne à faible (carte 1)
 Intérêt du point de vue de la biodiversité : Élevé



Segment 2: De l'Anse-aux-Canots à la rue Gagnon

L'Anse-aux-Canots comporte une promenade sur rive avec plusieurs bancs qui permettent aux promeneurs d'observer la très belle vue sur le Vieux-Québec. Toutefois, cette anse n'offre pas d'accès direct au fleuve. Il semble néanmoins que les gens utilisent un passage situé à l'extrémité de la promenade pour se rendre sur la plage de l'Anse-aux-Canots (photo 8). La plage de l'Anse-aux-Canots (photo 9). À partir de ce site, il est possible de se rendre du coté de la rue Gagnon par le littoral. Il faut d'abord noter la présence d'un cours d'eau intermittent à traverser (photo 10). Ensuite, il faut franchir la pointe chez Royer, une pointe située au sud de l'Anse-aux-Canots et au nord de la pointe du Taureau. Cette pointe rocheuse présente un certain degré de difficulté pour la marche mais donne accès au site de la rue Gagnon (photo 11). Une fois arrivé sur le secteur de la rue Gagnon, une plage de sable est présente (photo 12). Le décor paisible, en retrait du chemin du Bout-de-l'île, est un atout pour ce secteur. Une rampe de mise à l'eau (photo 13) donne accès facilement à la plage, des escaliers (photo 14) sont également présents afin d'accéder à la pointe du Taureau. Sur la rive, des panneaux d'interprétation sont présents ainsi que des bancs et des poubelles.

En ce qui a trait à la biodiversité, le secteur est intéressant pour l'interprétation. Les milieux humides présents (marais et eau peu profonde) de l'Anse-aux-Canots à la pointe chez Royer sont évalués d'intérêt élevé pour la conservation (CMQ, 2015). De la pointe chez Royer à la pointe du Taureau, les milieux humides sont d'intérêt modéré pour la conservation. Le secteur abrite également l'obovarie olivâtre, petite moule d'eau douce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, ainsi que des espèces floristiques à statut précaire. En effet, la Gentiane de Victorin est présente dans ce secteur, de même que la Cicutaire de Victorin.



Photo 8 : Passage utilisé pour accéder à l'Anse-aux-Canots



Photo 9 : Plage de l'Anse-aux-Canots



Photo 10: Cours d'eau intermittent



Photo 11 : Vue de la pointe chez Royer vers la rue Gagnon



Photo 12: Plage de la rue Gagnon



Photo 13 : Rampe de mise à l'eau



Photo 14 : Escalier d'accès au littoral

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 2 :

- Accessibilité : Moyenne (carte 2)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen

Segment 3 : De la rue Gagnon au quai de Sainte-Pétronille

La rue Gagnon se prolonge avec la pointe du Taureau (photo 15). Il est ensuite possible de poursuivre la marche pour quelques dizaines de mètres. Toutefois, le secteur devient plus escarpé et difficile pour finalement se terminer par un obstacle infranchissable (photo 16), qui ne permet pas d'accéder au quai de Sainte-Pétronille par le littoral. Il n'y a donc pas de possibilité de relier ces deux accès au fleuve (carte 2).



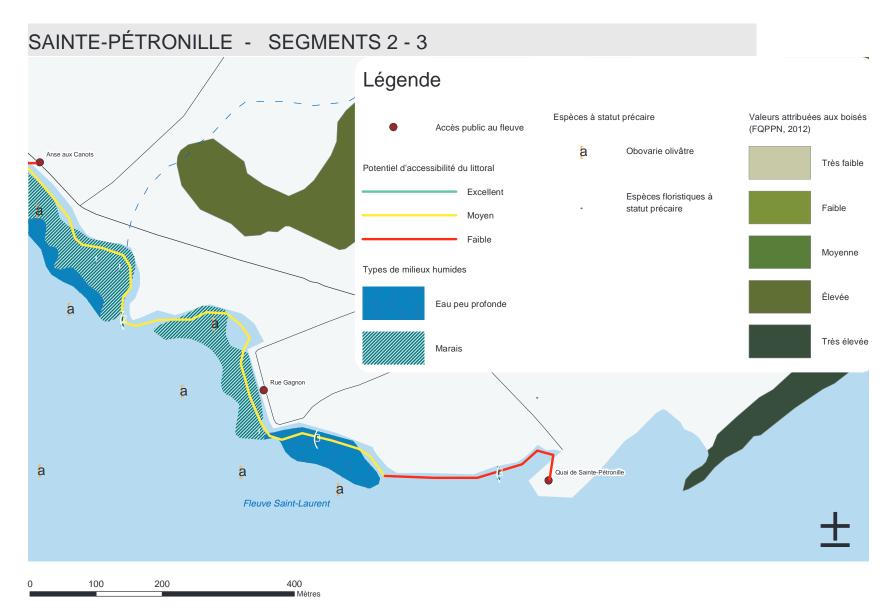


Photo 15 : Vue de la pointe du Taureau

Photo 16: Obstacle infranchissable

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 3 :

- Accessibilité : Moyenne (carte 2), puis nulle
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen



SANT-LAURENT-DE L'ÎLE D'ORLÉANS

La municipalité de Saint-Laurent compte deux accès publics au fleuve identifiés par la CMQ (2016). Il s'agit du Parc maritime de Saint-Laurent et du terminal maritime de Saint-Laurent. L'accessibilité de ce secteur est faible à modérée pour la mise en valeur de son littoral. En effet, d'un point de vue pratique, il est difficile de relier les deux accès publics. Toutefois, le secteur est riche du point de vue de la biodiversité

Segment 4 : À l'ouest du Parc maritime de Saint-Laurent

À l'ouest du Parc maritime de Saint-Laurent, il est difficile d'envisager une mise en valeur du littoral considérant le fait qu'il y a une concentration d'espèces floristiques à statut précaire (carte 3). De plus, plusieurs obstacles sont présents et la vue vers la ligne hydroélectrique qui traverse le fleuve constitue une nuisance. Ainsi, le segment a été évalué avec un niveau d'accessibilité faible voire nulle. Par contre, il est riche du point de vue la biodiversité, particulièrement au niveau floristique.

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 4 :

- Accessibilité : Faible à nulle (Carte 3)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Élevé

Segment 5: Parc maritime de Saint-Laurent au terminal maritime de Saint-Laurent

Le parc maritime de Saint-Laurent est situé sur le site de l'ancien chantier maritime du Saint-Laurent dans un décor agréable pour les visiteurs. Le stationnement est réservé pour les visiteurs du parc maritime. Il faut donc acquitter les droits d'entrée pour y accéder. De là, les visiteurs peuvent profiter des installations : tables à pique-nique, poubelles, pavillon d'exposition, etc. Il est également possible de se rendre sur le ponton (photo 17) afin de découvrir une vue panoramique sur les vestiges du chantier maritime, le marais, et les côtes de Bellechasse (CMQ, 2016). La présence des pylônes électriques constitue néanmoins une nuisance visuelle au loin. Il est difficile de se diriger de ce point vers le terminal maritime de Saint-Laurent (carte 4). En effet, rapidement, un premier obstacle se dresse sur le passage (photos 18 et 19). Par la suite, il est assez difficile de se déplacer sur le littoral. Le marais est assez dense et haut sur le littoral. De plus, le substrat rocheux est difficile pour la marche. Toutefois, une belle vue vers l'église de Saint-Laurent est présente (photo 20). Une fois arrivée au terminal maritime, il n'y a pas d'accès pour monter sur le quai. Là encore, il s'agit d'un obstacle important pour envisager une mise en valeur du littoral (photo 21). Le quai de Saint-Laurent offre, quant à lui, un beau point de vue sur la rive de Bellechasse, sur la rive sud de l'île et l'église de Saint-Jean. Il est identifié comme un point de vue permettant de saisir les paysages d'intérêt métropolitain (CMQ, 2016).

Du point de la vue de la biodiversité, plusieurs espèces à statut précaire sont présentes, particulièrement au niveau floristique. Ainsi, la Gentiane de Victorin, la Cicutaire de Victorin, l'épilobe à graines nues, l'Ériocaulon de Parker sont recensés. C'est également un secteur où se retrouve la tortue géographique, classée vulnérable au Québec. Les milieux humides (marais et eau peu profonde) sont d'intérêt modéré pour la conservation (CMQ, 2015).







Photo 18 et 19: Vue à l'est du ponton, obstacle au passage







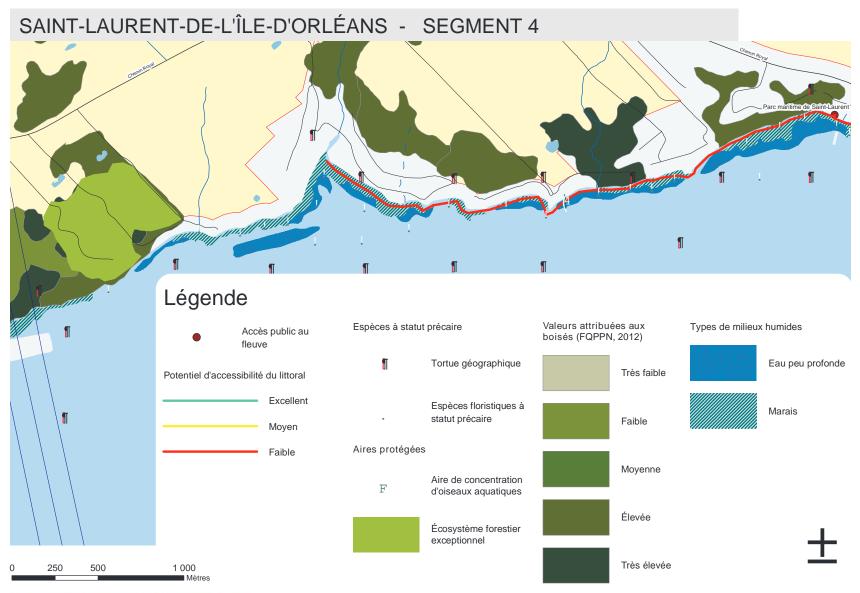
Photo 20 : Marais et vue sur l'église de Saint-Laurent



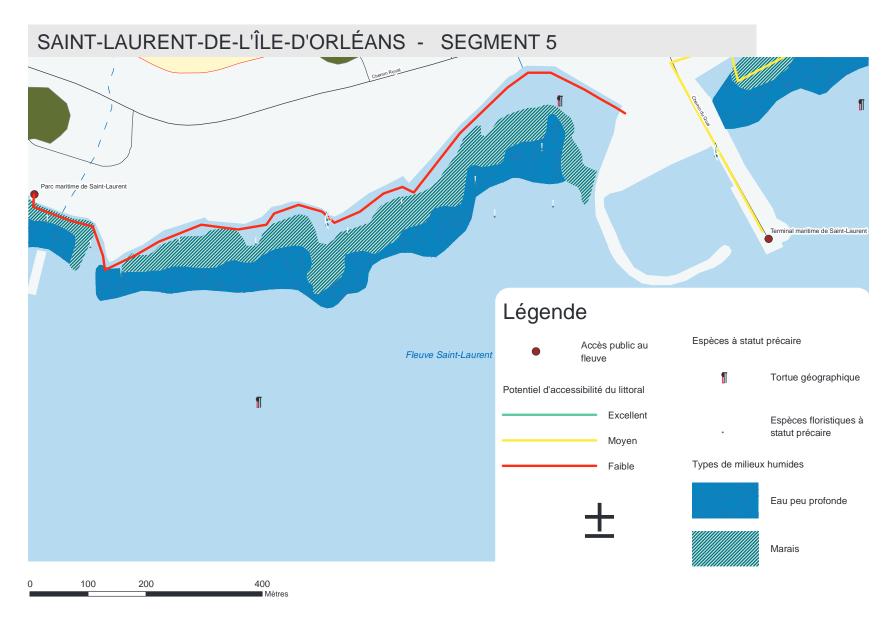
Photo 21 : Enrochements à franchir pour accéder au terminal maritime.

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 5 :

- Accessibilité : Faible à nulle (Carte 4)
 Intérêt du point de vue de la biodiversité : Élevé



Carte 3 : Potentiel de mise en valeur du littoral de Saint-Laurent, segment 4



Segment 6 : Du terminal maritime de Saint-Laurent vers l'est

Le terminal maritime donne accès une petite plage à l'est. L'accès est plutôt informel mais facile (photo 22). Passée cette plage, il est difficile de circuler considérant que le marais est très haut sur le littoral, la végétation herbacée est dense ce qui ne laisse qu'un passage près des murets et des résidences du secteur (photo 23 et 24). L'expérience associée à cette marche n'est donc pas très agréable. L'évaluation concernant l'accessibilité du site est donc moyenne (carte 5), considérant également le fait qu'il faut envisager un retour sur ses pas après cette marche. Du point de vue de la biodiversité, le secteur présente un intérêt moyen pour son contenu interprétatif.







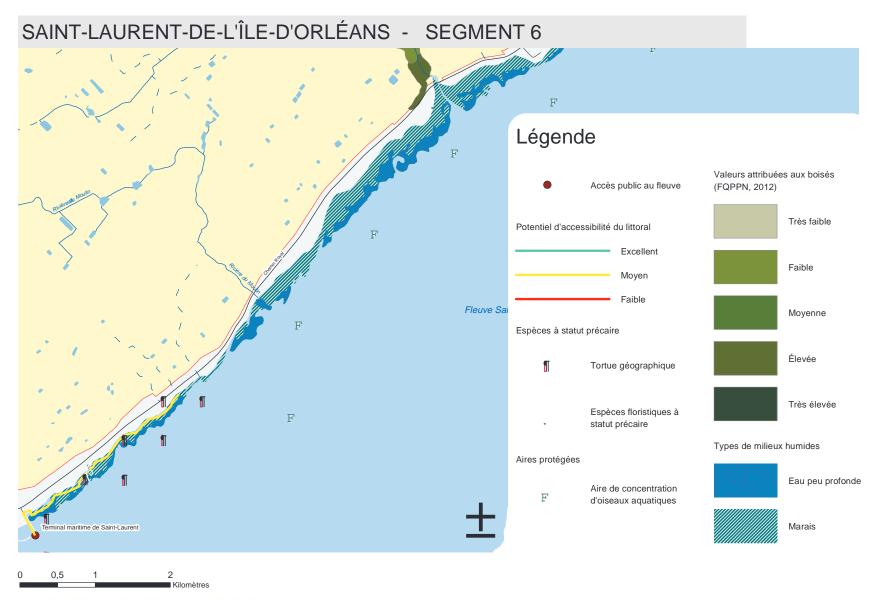
Photo 22 : Plage à l'est du quai de Saint-Laurent

Photo 23 et 24 : Végétation herbacée dense

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 6 :

Accessibilité : Moyenne (Carte 5)

Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen



Carte 5 : Potentiel de mise en valeur du littoral de Saint-Laurent, segment 6

SANT-JEAN DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Globalement, le secteur villageois de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans présente un potentiel excellent pour la mise en valeur de son littoral. Les principaux atouts de ce secteur sont l'accès facile au site, le niveau de difficulté pour la marche (facile) ainsi que la présence de certains éléments d'intérêt pour l'interprétation. Trois segments reliant les quatre accès publics identifiés par la CMQ sur le territoire de la municipalité (Église de Saint-Jean, Quai de Saint-Jean, Manoir Mauvide-Genest et promenade sur rive de Saint-Jean) se relient très facilement en marchant sur le littoral et un circuit en boucle peut être envisagé en revenant par le trottoir sur le chemin Royal puisque cela permet de passer dans le cœur du village de Saint-Jean, avec ses commerces et ses maisons patrimoniales. Parmi les points faibles de ce secteur, les rives sont très artificialisées avec la présence de murets sur toute la longueur.

En plus de ces trois segments, il est possible de marcher sur le littoral aux extrémités de ces accès publics : à partir de l'Église de Saint-Jean vers l'est de la promenade sur rive vers l'ouest de l'île. Dans ce cas, c'est le secteur vers l'est qui présente le plus d'intérêt par le cadre plus naturel qu'il offre.

Segment 7 : De la promenade sur rive vers l'ouest

Distance: Environ 2.5 km

En arrivant à la promenade sur rive de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, il est possible de prolonger la marche jusqu'à l'embouchure de la rivière Lafleur qui constitue un obstacle infranchissable pour les marcheurs (photo 25). La marche est facile sur le sable. Toutefois, ce secteur ne présente pas d'attrait en particuliers (carte 6). La présence de murets le long du parcours (photo 26), l'obligation de revenir sur ses pas pour faire un trajet aller-retour et la vue au loin sur les pylônes électriques qui traversent le fleuve ne rendent pas cette expérience intéressante.

Le littoral fait partie d'une ACOA (i.o. Saint-Jean-Est) et est composé également d'un complexe de milieux humides (marais et eau peu profonde) d'intérêt modéré pour la conservation (CMQ 2015).



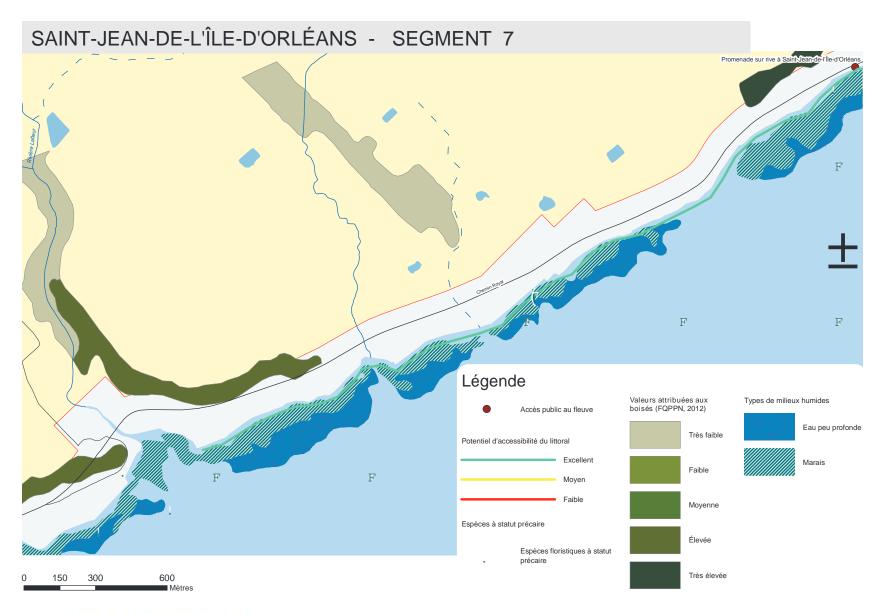
Photo 25 : Embouchure de la rivière Lafleur



Photo 26 : Présence de murets

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 7 :

- Accessibilité : Excellente (Carte 6)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen à faible



Segments 8 -9- 10 : De la promenade sur rive de Saint-Jean-de-L'Île d'Orléans à l'Église de Saint-Jean

Segment 10 : De l'Église de Saint-Jean de l'Île d'Orléans au quai de Saint-Jean

Distance : Environ 700 m

L'église de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans se situe dans un superbe décor, offrant une vue panoramique sur les rives végétalisées et agricoles de Bellechasse, une vue lointaine vers les Appalaches et les îles de l'estuaire moyen (îles Madame et au Ruau) (CMQ, 2016). Aucune nuisance visuelle notable ne vient gêner le panorama. La proximité de commerces, notamment la boulangerie aménagée dans l'ancien presbytère, constitue un atout pour ce site. Un stationnement gratuit de 70 places est présent à côté de l'église de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. À partir de ce stationnement, un escalier donne accès au littoral. Toutefois cet escalier est étroit et s'effrite. Il nécessiterait des travaux de remise en état (photo 27). La grève est facile à marcher. Le haut du littoral supérieur est en effet constitué d'une plage de sable ce qui facilite les déplacements (photo 28). La rive est toutefois artificialisée avec la présence de murets. Aucun obstacle n'est présent.

Au niveau de l'interprétation, l'aspect géologique de l'île d'Orléans présente un potentiel important d'interprétation (carte 7) considérant les affleurements rocheux visibles le long de ce segment (photo 29). En ce qui a trait à la biodiversité, des milieux humides sont présents sur le littoral, il s'agit d'un marais et d'eau peu profonde. Ces milieux humides sont jugés d'intérêt modéré pour la conservation (CMQ, 2015). Globalement, ce secteur possède une bonne valeur écologique (CMQ, 2015). Le littoral fait également partie d'une ACOA de 673 ha (i.o. Saint-Jean-Est).

Le segment se termine par l'accès au quai de Saint-Jean. Cet accès est facile à partir de la plage. Le quai est identifié comme un site permettant l'observation des paysages d'intérêt métropolitain. À partir du quai, une belle vue sur la côte de Bellechasse et l'église de Saint-Jean s'offre aux promeneurs (photo 30). En plus d'avoir un stationnement gratuit d'environ 30 places, le quai dispose de plusieurs équipements intéressants pour le public (tables à pique-nique, toilettes, poubelles, etc.). Plusieurs panneaux d'interprétation sont également présents



Photo 27 : Escalier donnant accès au littoral



Photo 28 : Plage de sable



Photo 29 : Affleurements rocheux à Saint-Jean



Photo 30 : Vue du quai de Saint-Jean vers l'église

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 10 :

- Accessibilité : Excellente (Carte 7)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Élevé

Segment 9 : Du quai de Saint-Jean de l'Île d'Orléans au Manoir Mauvide-Genest

Distance : Environ 550 m

Là encore, l'accès au littoral du quai vers le manoir est très facile (photo 31) et la marche sur ce segment ne présente pas d'obstacles particuliers. La plage de sable sur le haut du littoral supérieur permet un déplacement agréable (photo 32). Le segment ne présente pas d'obstacles mais il faut souligner la présence de plusieurs canalisations qui se déversent sur la plage (photo 33). L'accès au site du manoir se fait par un escalier de quelques marches (photo 34) qui permet de profiter d'un terrain gazonné et boisé avec des bancs, tables à pique-nique, etc. Ce terrain appartient à la Société de développement du manoir et fait partie du circuit de visite des lieux (CMQ, 2016). Le stationnement du manoir se situe, pour sa part, de l'autre côté du chemin Royal. Cela peut constituer une barrière entre le stationnement et l'accès au littoral. La traverse de cette route très passante devrait donc être sécurisée (photo 35).

En ce qui a trait à la biodiversité, des milieux humides sont présents sur le littoral, il s'agit d'un marais et d'eau peu profonde (carte 7). Ces milieux humides sont jugés d'intérêt modéré pour la conservation. Globalement, ce secteur possède une bonne valeur écologique (CMQ, 2015). Le littoral fait également partie d'une ACOA (i.o. Saint-Jean-Est).



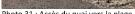




Photo 32 : Plage de sable qui occupe le haut du littoral



Photo 33 : Canalisation qui se déverse sur la plage à proximité du Manoir



Photo 34: Escalier donnant accès au Manoir Mauvide-Genest



Photo 35 : Absence de traverse piétonne pour rejoindre le stationnement au littoral

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 9 :

- Accessibilité : Excellente (Carte 7)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen

Segment 8: Du Manoir Mauvide Genest à la promenade sur rive de Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans

Distance : Environ 120 m

La promenade sur rive de Saint-Jean-de-l'île d'Orléans est adjacente au manoir vers l'ouest (photo 36). Elle se situe donc dans le prolongement de la plage et on y accède avec un escalier en bon état (photo 37). Une occurrence d'espèce floristique à statut précaire est répertoriée sur la grève à l'ouest de la promenade sur rive de Saint-Jean-de-l'île d'Orléans (carte 7). Il s'agit du Bident d'Eaton. Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec. Le littoral fait également partie d'une ACOA (i.o. Saint-Jean-Est).



Photo 36 : Vue de la promenade vers le Manoir Mauvide Genest



Photo 37 : Escalier donnant accès au littoral

Le Bident d'Eaton

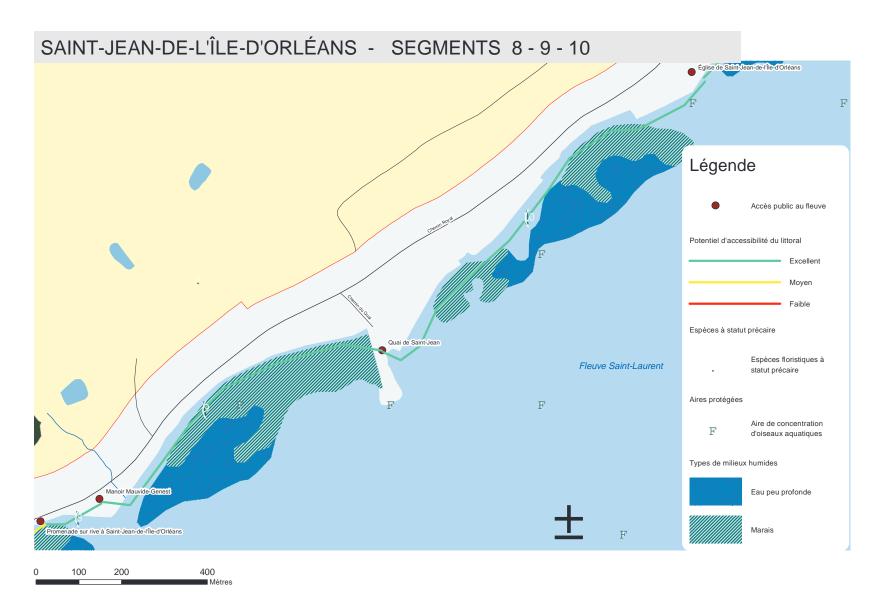
Bidens eatonii Fernald

La principale menace pour cette plante est le passage de véhicules motorisés dans son habitat à marée basse, qui provoque une baisse de recrutement si un grand nombre d'individus sont écrasés. Cette espèce se retrouve dans des habitats estuariens généralement éloignés et séparés par de longues côtes maritimes, qui font obstacle à sa migration, entre Sainte-Anne-de-la-Pérade et Deschaillons jusqu'au cap Tourmente et L'Islet-sur-Mer.

Plus d'une quarantaine d'occurrences ont été signalées au Québec. Il existe de bonnes possibilités d'en découvrir de nouvelles. (Nature Québec, 2011)

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 8 :

- Accessibilité : Excellente (Carte 7)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen



Segment 11: De l'Église de Saint-Jean vers l'est de l'île

Distance : Environ 2 km (aller simple)

À partir de l'Église de Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans, il est facile de se déplacer vers l'est même si cela implique un trajet aller-retour (carte 8). La grève est très agréable pour marcher, le haut du littoral supérieur est constitué de sable sur la majeure partie du parcours. Par endroit, le substrat est rocheux mais le niveau de difficulté de la marche reste faible (photo 38). Globalement, la marche reste de niveau facile et donne accès à plusieurs plages (photo 39). Compte-tenu de la facilité de circulation sur la grève, il faut noter que les véhicules hors-route motorisés se déplacent également sur le site.

Au niveau de la biodiversité, le littoral fait partie d'une aire protégée inscrite au registre. Les battures de Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans sont reconnues comme habitat faunique, plus précisément une aire de concentration d'oiseaux aquatiques de 989,5 ha (l.O. Saint-Jean-Ouest). Les rives sont moins artificialisées en se déplaçant vers l'est (moins de murets), plus végétalisées ce qui offre un cadre naturel pour la marche. Des milieux humides classés marais et eau peu profonde sont présents sur le littoral. Ces milieux humides sont jugés d'intérêt modéré pour la conservation (CMQ, 2015). La vue sur les îles du secteur et la rive sud du fleuve est d'intérêt (photo 40).



Photo 38 : Substrat rocheux



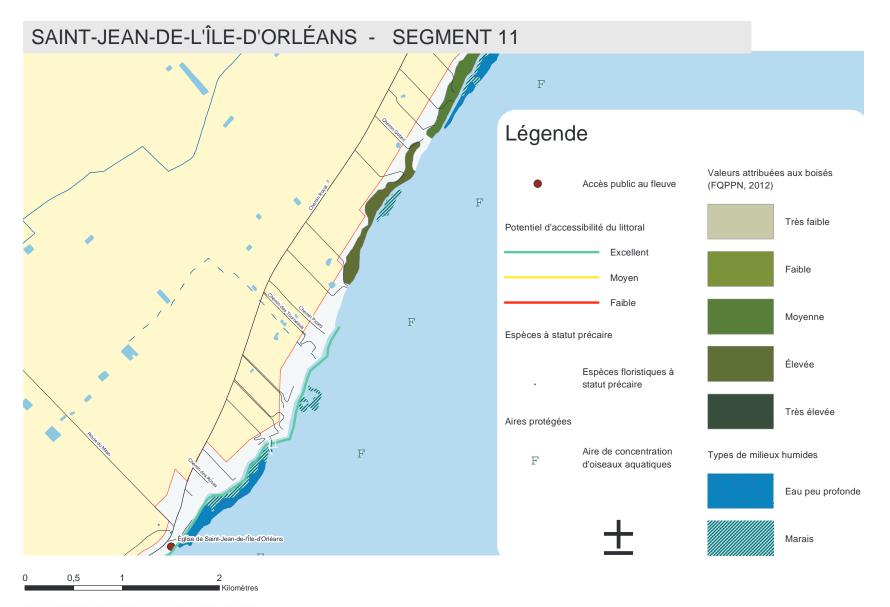
Photo 39: Circulation de véhicules motorisés sur la plage



Photo 40 : Vue vers l'est de l'île

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 11 :

- Accessibilité : Excellente (Carte 8)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen



SAINT-FRANÇOIS DE L'ILLE D'ORLEANS

Située à l'extrémité est de l'île, la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans présente un caractère naturel intéressant pour une mise en valeur de son littoral. Les rives de ce secteur sont moins artificialisées et la pointe d'Argentenay offre un paysage spectaculaire. Le potentiel de mise en valeur est excellent du quai de Saint-François à la pointe d'Argentenay.

Toutefois, en partant du quai de Saint-François vers l'ouest, le segment est moins accessible et moins intéressant pour l'interprétation (carte 9).

Segment 12 : Du quai de Saint-François vers l'ouest

Distance : Environ 2 km

À partir du quai de Saint-François, un passage donne accès au littoral à l'ouest du quai, du coté du Camping Orléans. Toutefois, ce passage n'est pas dans un bon état (photo 41) et des blocs de ciments de signalisation délimitent l'accès. En bas de la descente, l'arrivée sur le littoral n'offre pas d'intérêt particulier considérant que l'infrastructure du quai et le muret du terrain de camping offrent un milieu fortement anthropisé (photo 42). De plus, la marche est assez difficile considérant le substrat rocheux près du quai. Ce substrat présente certains obstacles, notamment à la fin du terrain du Camping Orléans (photo 43). L'accessibilité est donc plutôt faible. Il est néanmoins possible de poursuivre la marche. Un segment de plus de 2 km vers l'ouest a été parcouru sur un substrat plus agréable. Bien que ce segment offre une vue intéressante sur l'île Madame, il ne présente pas d'attraits particuliers pour l'interprétation du point de vue de la biodiversité et un trajet aller-retour doit être envisagé.





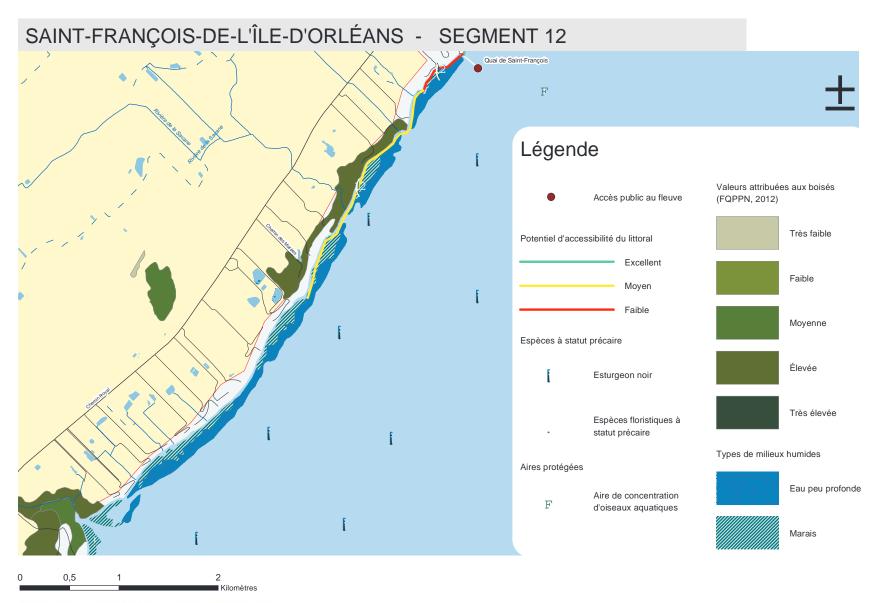
Photo 42: Vue sur le quai en bas de la descente



Photo 43: Obstacle liés aux escarpements rocheux à l'extrémité du camping

Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 12 :

- Accessibilité : Faible et moyen (Carte 9)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen



Segment 13 : Du quai de Saint-François à la pointe d'Argentenay

Distance: environ 4,3 km (aller simple)

La municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a récemment aménagé le parc du Quai. Ce parc présente un stationnement qui peut accueillir environ une vingtaine de véhicules. Des bancs, poubelles, tables de pique-nique sont à la disposition des visiteurs. De plus, le parc donne un accès direct et facile à la plage située à l'est du quai (photo 44). La vue de ce site est remarquable notamment en apercevant le Cap Tourmente (photo 45) et les îles Madame et au Ruau. La distance reliant le quai à la pointe d'Argentenay est d'environ 4,3 kilomètres par la rive. Il s'agit donc d'une distance de marche assez importante à réaliser compte-tenu des marées. Toutefois, le substrat est composé de sable sur le haut du littoral supérieur pour les premiers kilomètres ce qui facilite les déplacements. Plus à l'est, le substrat devirent plus rocailleux. À la pointe d'Argentenay, une très belle plage de sable avec une superbe vue sur le Cap-Tourmente conclue la marche (photo 46). Ce segment la marche de l'ouest vers l'est (carte 10), le décor et magnifique et l'ambiance qu'offrent les paysages est apaisante (photo 47). Loin de l'achalandage du chemin Royal, c'est une expérience en pleine nature qu'offre de segment. Une fois sur place, il n'y a pas d'infrastructures sur le littoral (pas de poubelles, toilettes, etc.). Les promeneurs devraient donc potentiellement être sensibilisés aux principes « Sans Traces ». Des toilettes sèches sur le terrain de camping des Scouts de Québec adjacent au littoral sont présentes.

En ce qui concerne les attraits, la rive est de plus en plus naturelle de l'ouest vers l'est. Quelques murets sont présents près du quai de Saint-François, suivis de plusieurs enrochements pour stabiliser la rive. La rive demeure très boisée malgré les résidences présentes. À l'extrémité est, la rive est à l'état naturel et des parois rocheuses couvertes de pin blanc, chêne rouge, thuya surplombent le littoral (photo 48). Ces rives boisées ont d'ailleurs été identifiées par la Fondation québécoise pour la prondetion du patrimoine naturel (FQPPN) comme ayant une valeur élevée ou très élevée de conservation (FQPPN, 2012). Un écosystème forestier exceptionnel est également présent sur la pointe est. Il s'agit d'une forêt rare de type érablière à hêtre et chêne rouge. Au niveau de l'avifaune, le secteur est une aire de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA) du quai (le d'Orléans – Saint-François Sud-Est) à la Pointe d'Argentenay (lle d'Orléans – Pointe d'Argentenay). Des pygargues à tête blanche ont pu être observés durant nos observations, contribuant à l'atmosphère sauvage de ce lieu. Pour ce qui est des milieux humides, des complexes de milieux humides d'intérêt modéré pour la conservation sont présents du quai de Saint-François vers l'est (CMQ, 2015). Au niveau de la propriété de Conservation de la Nature Canada à la pointe d'Argentenay, les milieux humides deviennent d'intérêt élevé pour la conservation (CMQ, 2015). Plusieurs espèces à statut précaire sont également répertoriées dans ce secteur. Au niveau faunique, l'esturgeon noir est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Au niveau floristique, plusieurs espèces sont présentes à Saint-François et aux alentours de la pointe d'Argentenay : Cicutaire de Victorin, Bident d'Eaton, Zizanie naine, Gentiane de Victorin, Lycope rude, Ériocaulon de Parker.







Photo 44 : Parc du quai

Photo 45 : Vue du quai vers l'est de l'île et le Cap-Tourmente

Photo 46 : Plage de la Pointe d'Argentenay avec vue sur le Cap-Tourmente





Photo 47: Superbe vue vers le Cap-Tourmente

Photo 48: Parois rocheuses avec thuya, pin, etc.

La pointe d'Argentenay a été identifiée comme un accès public par la CMQ. Toutefois, la pointe est la propriété des Scouts de Québec (portion Ouest) et de Conservation de la Nature Canada (portion Est). Ainsi, l'accès au littoral par la propriété des Scouts de Québec n'est pas autorisé au grand public. D'ailleurs lors de notre visite, le portail d'accès à la propriété des Scouts de Québec était fermé (photo 49). Toutefois, étant autorisé à accéder à la propriété de CNC, nous avons pu emprunter les différents chemins d'accès au littoral sur la propriété des Scouts de Québec. Trois sentiers principaux existent. Ils se situent dans un milieu forestier d'intérêt : pin, chêne rouge, pruche, érable. Un premier sentier ne donne pas accès au littoral mais offre une vue intéressante, quoique restreinte, du haut de la falaise (photo 50). Le deuxième donne accès au côté nord de la pointe d'Argentenay. Ce dernier est d'intérêt pour rejoindre le segment reliant le quai de Saint-François à la pointe d'Argentenay (photo 52). Un large chemin carrossable part du bâtiment d'accueil de la propriété des Scouts pour se rendre au littoral est mature et d'intérêt pour l'interprétation. Il s'agit d'un tronçon agréable, toutefois, il y a une pente forte pour accéder au littoral.

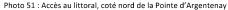


Photo 49 : Portail d'accès à la propriété des Scouts de Québec



Photo 50: Sentier offrant une vue sur le littoral (pas d'accès)





Évaluation du potentiel de mise en valeur du segment 13 :

Accessibilité : Excellente (Carte 10)
Intérêt du point de vue de la biodiversité : Élevé



Photo 52 : Accès à la plage, coté sud



Photo 53: Sentier d'accès au littoral, coté sud

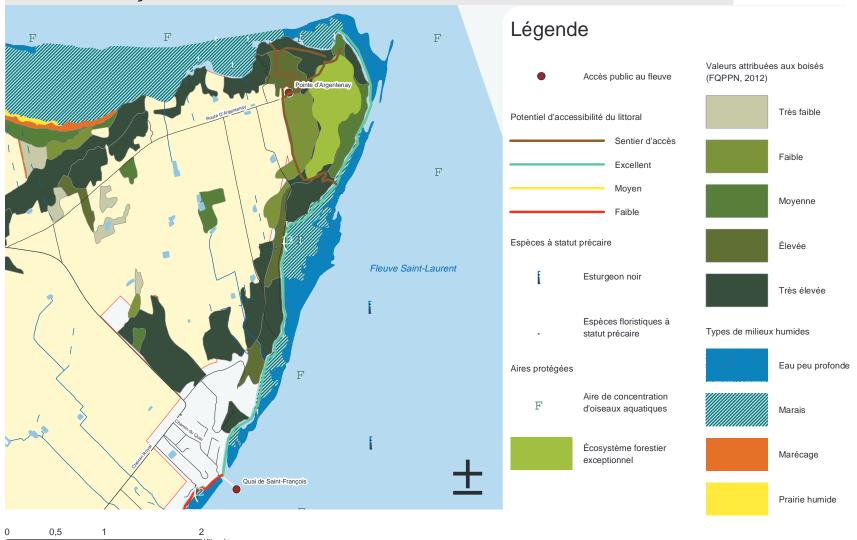
La pointe Argentenay, territoire protégé par Conservation de la Nature Canada (CNC)

Magnifique territoire s'étendant sur plus de 30 hectares, la pointe Argentenay se situe à l'extrémité est de l'île d'Orléans. La propriété riveraine de 14 ha protégée par CNC offre un des plus beaux points de vue sur le fleuve Saint-Laurent.

L'ensemble de la pointe Argentenay forme un écosystème forestier exceptionnel d'une grande rareté qui abrite, entre autres, de vieux chênes rouges et des hêtres à grandes feuilles. On y retrouve aussi plusieurs espèces en situation précaire, dont le noyer cendré, une espèce en voie de disparition au Canada, ainsi que deux espèces floristiques vulnérables, soit la cardamine carcajou et la cardamine géante. De plus, ce lieu est une halte importante pour les oiseaux migrateurs. Il est fréquenté notamment par l'oie des neiges, le canard noir et plusieurs autres espèces de sauvagine.

Les rives rocheuses et herbacées du territoire servent de lieux de reproduction, d'alimentation et d'abris pour une grande variété d'espèces. Elles constituent un habitat essentiel pour la gentiane de Victorin, une plante menacée au Québec, dont l'aire de répartition se limite uniquement à l'estuaire du Saint-Laurent. (CNC. 2017)

SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS - SEGMENT 13



SAINTE-FAMILLE

Un accès public au fleuve a été recensé par la CMQ sur le territoire de la municipalité de Sainte-Famille. Il s'agit de l'ancien quai de Sainte-Famille. Visible depuis le Parc des Ancêtres au cœur du village (photo 54), ce quai est difficilement accessible. Depuis le stationnement du Parc des Ancêtres, il faut d'abord se rendre à pied au chemin du quai et emprunter ce chemin. Il faut alors poursuivre sur un sentier d'une bonne largeur (photo 55) pour descendre au niveau des prairies humides. À ce moment, un sentier plus étroit et informel permet de se rapprocher du quai. Il faut ensuite se déplacer hors sentier sur un sol humide, dans un milieu plus fermé (marais, marécage arborescent), avant d'atteindre le quai. Ce dernier est une structure abandonnée, peu sécuritaire, colonisée par la végétation (photo 56).

Ce site se situe dans un milieu naturel d'intérêt pour la biodiversité. Le quai fait partie des battures de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. Ce secteur fait également partie d'une ACOA et des prairies humides, marais, et marécages d'intérêt élevé pour la conservation sont présents. Le panorama sur la Côte-de-Beaupré, la basilique Sainte-Anne, le pont de l'île d'Orléans et la ville de Québec constitue également un atout (photo 57).

Toutefois, même si le milieu environnant est riche d'un point de vue interprétatif, il n'est pas envisageable de mettre en circuit ce secteur, dans son état actuel, pour des questions d'accès.







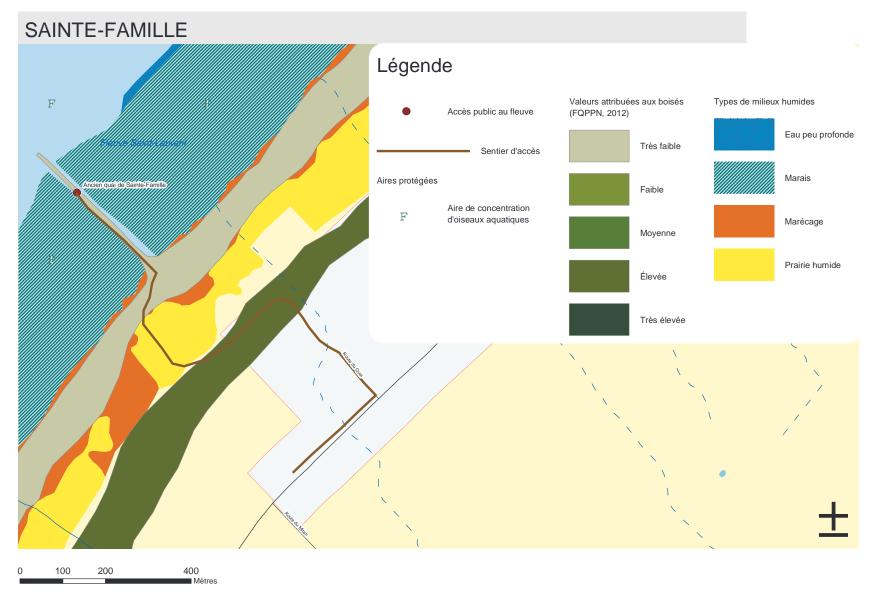
Photo 55 : Chemin d'accès



Photo 56 : Ancien quai colonisé par la végétation Photo 57 : Vue de l'ancien quai vers l'est et la Côte-de-Beaupré

Évaluation du potentiel de mise en valeur :

- Accessibilité : Faible à nulle (Carte 11)
- Intérêt du point de vue de la biodiversité : Moyen



Carte 11 : Potentiel de mise en valeur du littoral de Sainte-Famille

BLAN

Dans le cadre de ce premier livrable, nous avons évalué l'accessibilité de chaque segment permettant de relier les différents accès publics au fleuve et leur intérêt du point de vue de la biodiversité.

Au niveau de l'accessibilité, les segments qui présentent un excellent potentiel sont les suivants :

- Segment 8 : Du Manoir Mauvide Genest à la promenade sur rive de Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans
- Segment 9 : Du quai de Saint-Jean de l'Île d'Orléans au Manoir Mauvide-Genest
- Segment 10 : De l'Église de Saint-Jean de l'Île d'Orléans au quai de Saint-Jean
- Segment 11 : De l'Église de Saint-Jean vers l'est de l'île
- Segment 13 : Du quai de Saint-François à la pointe d'Argentenay

Au niveau de la biodiversité, les segments qui présentent un intérêt élevé sont les suivants :

- Segment 1 : Promenade Horatio-Walker à l'Anse-aux-Canots
- Segment 4 : À l'ouest du Parc maritime de Saint-Laurent
- Segment 5 : Parc maritime de Saint-Laurent au terminal maritime de Saint-Laurent
- Segment 10 : De l'Église de Saint-Jean de l'Île d'Orléans au quai de Saint-Jean
- Segment 13 : Du quai de Saint-François à la pointe d'Argentenay

Dans la deuxième phase du présent mandat, certains de ces segments seront approfondis en ce qui concerne leurs attraits biologiques et géologiques pour l'interprétation. En plus d'analyser la littérature, plusieurs experts seront consultés à cette étape afin de s'assurer qu'une mise en valeur ne se fasse pas au détriment des caractéristiques écologiques du littoral.

Commentaires :

Il convient de préciser que la mise en valeur de la biodiversité du littoral pourrait se faire, dans certaines espèces ou caractéristiques du milieu pourraient être d'intérêt à des fins d'interprétation. Par contre, compte-tenu de la fragilité du milieu, il est difficile d'envisager une mise en circuit. Il serait préférable de présenter du contenu interprétatif respectivement à partir du Parc maritime de Saint-Laurent ou de l'église de Saint-Laurent. En ce qui concerne l'ancien quai de Sainte-Famille, celui-ci n'est pas accessible. Par contre, il serait tout à fait envisageable d'aborder des éléments de contenu interprétatif à partir du Parc des Ancêtres (photo 54) qui offre une vue en plongée sur cette infrastructure.

D'autres secteurs pourraient également être d'intérêt pour une mise en valeur du littoral. En effet, dans le cadre de ce travail, seuls les 13 accès publics identifiés par la CMQ ont été analysés sous un angle de mise en circuit. Toutefois, il est possible que d'autres secteurs de l'île d'Orléans présentent un intérêt pour une mise en valeur. C'est notamment le cas du secteur du pont de l'Île d'Orléans. Au niveau de l'avifaune, ce secteur est considéré comme un « hotspot » par les ornithologues de la région. Une réflexion sur la mise en valeur de ce site pourrait être envisagée.



Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). 2015. Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité sur le territoire de la CMQ. Avril 2015. En collaboration avec Conservation de la Nature Canada. En ligne : http://www.cmquebec.qc.ca/_media/document/2665/cmq-milieux-naturels-web.pdf

Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). 2016. Les accès publics au fleuve de la région de Québec – Portrait et caractérisation des accès existants et étude de cas comparables. Mars 2016. En ligne : http://www.cmquebec.qc.ca/ media/document/2632/2016-04-04-portrait-accespublics-fleuve.pdf

Conservation de la nature Canada (CNC). 2017. La pointe Argentenay (île d'Orléans). En ligne: http://www.natureconservancy.ca/fr/nous-trouver/quebec/projets-vedettes/quebec/estuaire-deau-douce-argentenay.html

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN). 2012. Milieux naturels d'intérêt de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent. Cartes pour la conservation. Mars 2012.

Nature Québec. Nd. Fiche descriptive de la ZICO - Battures de Beauport et chenal de l'île d'Orléans - Beauport, Québec. En ligne : http://www.naturequebec.org/zico-du-quebec/detail-d-une-zico/?tx gmiba browser%5Biba%5D=69&tx qmiba browser%5Bection%5D=show&tx qmiba browser%5Bcontroller%5D=lba

Québec. 2017. Règlement sur les habitats fauniques - Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1, a. 128.1, 128.6 et 128.18), mis à jour le 1er aout 2017. En ligne : http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/C-61.1,%20r.%2018/

Nature Québec. 2011. Bident d'Eaton - Bidens eatonii. En ligne : http://www.naturequebec.org/fichiers/Biodiversite/ZICO/Fi11-04_BidentEaton.pdf

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). 2017. Espèce menacée au Québec – Cicutaire de Victorin. Page web: http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/cicutaire/cicutaire/cicutaire/cicutaire.htm

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). 2017. Espèce menacée au Québec – Gentiane de Victorin. Page web : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/gentianopsis-victorin/index.htm

Municipalité de Sainte-Pétronille. Sd. Sainte-Pétronille, ça se marche. Dépliant. En ligne: http://ste-petronille.iledorleans.com/stock/fra/cicuit.pdf



Nature Québec œuvre à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Travaillant depuis 1981 à la protection de la biodiversité, Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre. Nature Québec regroupe plus de 50 000 sympathisants, donateurs, membres individuels et plus d'une centaine organisations affiliées. Nature Québec est un organisme de bienfaisance reconnu.

870, avenue De Salaberry, bureau 270 Québec (Québec) G1R 2T9

Tél. (418) 648-2104 ; Téléc. (418) 648-0991

conservons@naturequebec.org www.naturequebec.org